



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3915 - MARDI 19 JANVIER 2021

CIRCULATION ROUTIÈRE

De longues files d'attente pour payer la patente

Des chauffeurs de taxis n'ayant pas payé à temps la patente, doivent prendre leur mal en patience au regard de longues files d'attente pour le paiement de cette taxe au regard de longues files d'attente observées hier au niveau de la Pointe Hollandaise à Brazzaville.

« Ceux qui paient avec retard ou encore qui viennent payer pour avoir été arrêtés, lors des contrôles de la police routière ont des pénalités qui s'ajoutent », ont expliqué des conducteurs interrogés sur les lieux, regrettant par contre le fait que l'action de la Police qui impacte négativement sur leurs recettes journalières du fait du temps perdu.

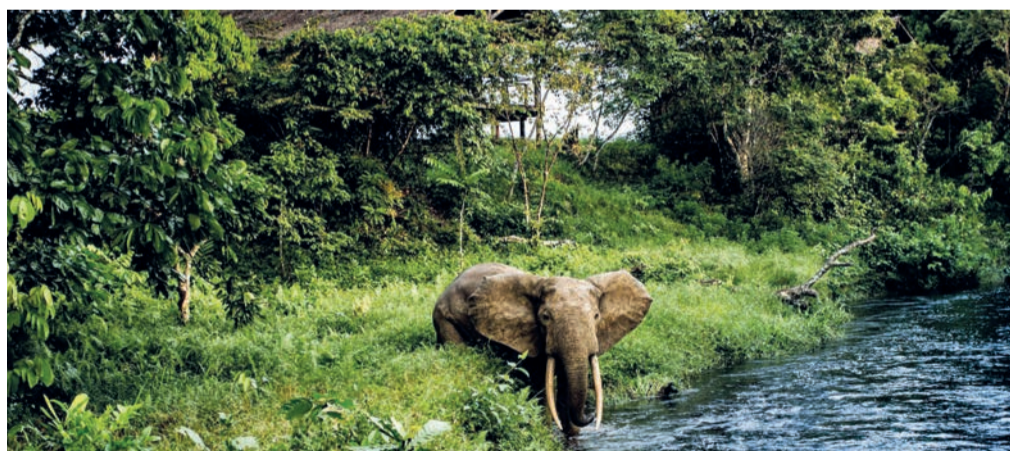


Page 3

Des taxis stationnés en face du stade Saint-Denis

ENVIRONNEMENT

Le Congo œuvre à l'inscription du parc d'Odzala au patrimoine de l'Unesco



Soutenu par l'Union européenne, le ministère de l'Economie forestière œuvre pour l'inscription du massif forestier d'Odzala-Kokoua sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

Situé à cheval entre les départements de la Cuvette-ouest et de la Sangha, ce parc d'une superficie de 1354 600 hectares est une vaste étendue de forêts primaires et constitue l'une des dernières poches d'écosystèmes intacts et viables pour les grands mammifères. Pour le ministère en charge des forêts, cette inscription souhaitée est d'un enjeu important pour le Congo qui voudrait avoir un deuxième site bénéficiant de ce statut, après le parc national Nouabalé-Ndoki en 2012.

Page 4

Éditorial
Respect

Page 2

SANTÉ PUBLIQUE

L'aide de la Chine aux hôpitaux de Mfilou et Loandjili

La ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, a réceptionné de la part de la Chine les équipements médicaux qui vont contribuer à l'amélioration de l'offre de soins des hôpitaux de l'Amitié Sino-Congolaise de Mfilou à Brazzaville et de Loandjili à Pointe-Noire. Le don d'équipements médicaux réceptionnés est une dotation qui s'inscrit

dans le cadre du mécanisme de la coopération entre les hôpitaux chinois et africains dont ceux du Congo, a expliqué le diplomate chinois au Congo, Ma Fulin. La valeur du don est d'environ 74 millions de FCFA. « Ce don permettra d'améliorer l'offre de soins aux malades », a indiqué la ministre.

Page 5

CHAN CAMEROUN 2021

Les Diables rouges contraints de se reprendre face au Niger



Itali Ossété, le milieu de terrain congolais sera attendu encore le 21 prochain face au Niger/DR

Après une défaite consentie, le 17 janvier face aux Léopards du Congo démocratique (0-1) lors de leur première journée du Championnat d'Afrique des Nations (Chan), les Diables rouges devront impérativement se reprendre, le jeudi, contre la sélection nigérienne les Mena pour espérer poursuivre la compétition. Derniers du groupe avec zéro point, les poulains de Barthélemy Ngatsono n'ont plus d'autres choix que d'arracher une victoire avant de jouer leur va-tout face à la sélection libyenne, leur tombeur en quart de finale lors du Chan 2018 au Maroc.

Page 11

ÉDITORIAL

Respect

Faut-il réellement s'étonner qu'à deux mois de l'élection présidentielle des personnalités politiques en viennent à plaider publiquement pour le report de cette échéance électorale majeure ? Evidemment non car un tel mouvement était non seulement prévisible mais certain du fait des prises de position publiques de l'opposition dite « radicale » qui sait fort bien que seule une petite minorité de citoyens congolais se prononcera, le jour venu, pour son ou ses candidats et tente, en vain bien sûr, de retarder le vote le plus possible. Sachant mieux que quiconque que ceux-ci ou celles-ci prendront à nouveau, comme on dit, « une culotte » le 21 mars faute d'être perçus comme crédibles par une grande partie du corps électoral cette frange de la classe politique tente une fois encore de déplacer le débat. Alors qu'elle devrait, au contraire, profiter de l'occasion que lui offre ce scrutin majeur en présentant un programme crédible, en critiquant par avance et preuves à l'appui celui du candidat de la majorité, en faisant valoir sa capacité à améliorer la gouvernance publique elle déserte la scène électorale au grand dam de ses propres partisans qui ne comprennent certainement pas les raisons de cette fuite.

Pour dire les choses de façon encore plus claire le refus de participer au scrutin présidentiel n'est pas autre chose que la confirmation du déni de la démocratie qui obsède certains esprits depuis fort longtemps et qui, soit dit en passant, fut à l'origine des troubles ayant marqué chez nous la fin du siècle précédent. Une attitude d'autant plus incompréhensible aujourd'hui que le strict respect des règles fixées par la Constitution est évidemment fondamental dans le moment très particulier que nous vivons où la pandémie du coronavirus fait peser de sérieuses menaces sur la nation congolaise comme sur toutes les nations dans le monde.

S'il est un impératif que les tenants de l'opposition comme ceux de la majorité devraient s'imposer c'est bien de veiller au strict respect des procédures, des échéances qui apportent aux citoyens la garantie que le système démocratique pour lequel ils se sont prononcés à plusieurs reprises depuis le retour de la paix civile ne sera pas à nouveau remis en cause pour des raisons bassement, très bassement politiques.

Les Dépêches de Brazzaville

COVID-19

Débat contradictoire sur la gestion de la pandémie au Congo

Le cercle de réflexion, le « Café du savoir », a organisé le week-end dernier à Brazzaville, une conférence-débat sur la gestion du coronavirus au Congo. Dans les débats qui ont suivi, des voies se sont levées pour fustiger la gestion de la pandémie.

La causerie-débat a porté sur le thème : « Covid-19 en République du Congo : enjeux et perspectives ». Onze intervenants ont développé des sous-thèmes se rapportant à la pandémie du coronavirus.

Développant son thème sur « la gouvernance de la Covid-19 », le Dr Gilbert Ndziessi, coordonnateur du comité de riposte de la pandémie, a fait le point de la maladie. Il a éclairé l'opinion sur les défis que le gouvernement doit relever pour diminuer la pandémie du Congo. L'épidémiologiste a indiqué qu'au Congo, comme dans d'autres pays, la maladie connaît actuellement un rebond. Le pays compte de nos jours 700 cas positifs confirmés et a déjà enregistré 114 décès.

Gilbert Ndziessi a, par ailleurs, affirmé que la crise se gère tant bien que mal. Le gouvernement, a-t-il renchéri, continue à tout mettre en œuvre pour éviter le

pire, en attendant que le vaccin soit rendu disponible d'ici à la fin du mois de mars. Il a fait savoir que le gouvernement a déjà acquis des congélateurs appropriés prévus pour conditionner les vaccins à moins de 80 degré.

Le Pr Nkoua-Mbon contredit
Prenant la parole à son tour, le cancérologue Nkoua-Mbon a tout mis en cause, estimant que la crise se gère plus politiquement que scientifiquement comme cela se fait partout ailleurs.

« La crise est politisée et se gère de manière anxieuse. Ailleurs, la riposte est du ressort des comités scientifiques, mais au Congo, elle se fait par un comité de riposte qui n'a rien de scientifique. Ce qui fait que les résultats ne sont pas ceux attendus. Actuellement, ce que cet organe devait faire, c'est de déterminer la variante du Covid-19 qui

sévit dans notre pays. Mais, l'on ne peut pas le faire parce que le comité de riposte mis en place n'a rien de scientifique », a indiqué le Pr Nkoua-Mbon.

Le cancérologue évoluant au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B) a, par ailleurs, affirmé que le Congo dispose des hommes capables d'effectuer ce travail avec succès, pourvu qu'ils soient commis à la tâche.

A propos du vaccin, le Pr Nkoua-Mbon ne partage pas l'avis d'en acquiescer au plus pressé. Il estime que la maladie ne tuant pas à grande échelle au Congo, pour l'heure, la meilleure option serait de durcir les mesures de riposte afin de briser la chaîne de contamination.

Le temps d'observer d'éventuels effets secondaires que certains de ces vaccins mis sur le marché pourraient entraîner à travers le monde. Un débat contradictoire a eu également lieu sur les bus publics appelés « Mal à l'aise », qui embarquent à ras-bord les passagers, sans respecter les mesures barrières, favorisant sans nul doute la propagation de la pandémie.

Plusieurs autres sous-thèmes ont été développés à cette occasion, portant entre autres, sur l'impact négatif du coronavirus sur l'éducation et la culture ; le Covid-19 et la force publique.

Clôturant les travaux, le coordonnateur du Café du savoir, Serge Ikiémi, a précisé que cet espace est dédié au débat d'idées et ne vise à discréditer personne.

Firmin Oyé

« La crise est politisée et se gère de manière anxieuse. Ailleurs, la riposte est du ressort des comités scientifiques, mais au Congo, elle se fait par un comité de riposte qui n'a rien de scientifique. Ce qui fait que les résultats ne sont pas ceux attendus. Actuellement, ce que cet organe devait faire, c'est de déterminer la variante du Covid-19 qui sévit dans notre pays. Mais, l'on ne peut pas le faire parce que le comité de riposte mis en place n'a rien de scientifique »

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzongi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

VIE DES PARTIS

Georges Yoka reconduit à la tête du Club 2002-PUR Talangai

Le président sortant du Club 2002, Parti pour l'unité et la République (PUR) du sixième arrondissement de Brazzaville, Talangai, Georges Yoka, a été réélu le 17 janvier pour un nouveau mandat de trois ans, à l'issue d'une assemblée générale électorale.

Le Club 2002-PUR poursuit sa campagne de restructuration des instances intermédiaires et de base à travers le pays. S'agissant de Brazzaville, après Mfilou, Moundouli et Madibou, le tour était revenu le week-end dernier à l'arrondissement 6 de renouveler ses instances. Ainsi, Georges Yoka a été reconduit à la tête d'un bureau exécutif de onze membres. Les délégués des treize quartiers de Talangai ont également mis en place une commission de contrôle et d'évaluation locale de trois personnes, présidée par Det Séraphin Afoula.

En effet, le président réélu mesure déjà l'ampleur de la nouvelle tâche qui l'attend. « Aujourd'hui vous venez une fois de plus de renouveler votre confiance à ma modeste personne afin que je puisse continuer à conduire notre très cher parti vers les horizons tant souhaités par notre hiérarchie. Cette marque de confiance renouvelée à mon égard m'oblige de continuer davantage à prendre en toute



Milaine Gloria Gassongo intronisant les nouveaux promus

confiance et responsabilité les destinées de notre très cher parti à Talangai », s'est réjoui Georges Yoka.

Selon lui, pour atteindre les objectifs escomptés, il faut que les militants de cette formation politique de la majorité présidentielle de Talangai puissent se lever comme de

dignes membres du parti en mouillant le maillot comme ils l'ont toujours fait. Réitérant l'appel du secrétaire général du Club 2002-PUR, Juste Désiré Mondélé, relatif à l'enrôlement sur les listes électorales, Georges Yoka a invité les militants de Talangai à se mobiliser massivement pour consulter

les listes électorales et se faire enrôler afin, dit-il, de donner plus de chances à leurs candidats aux prochaines élections. La déléguée nationale, Milaine Gloria Gassongo, a salué la nouvelle équipe dirigeante qui doit d'ores et déjà se mettre au travail. Concernant l'élection présidentielle du 21 mars

prochain, elle a rappelé que le Club 2002-PUR et la majorité présidentielle ont pour choix le président Denis Sassou N'Guesso comme candidat unique. Un choix que Milaine Gloria Gassongo qualifie de la discipline, de la raison et du patriotisme.

« Le peuple congolais est donc face à son destin, notre parti est face à ses responsabilités politiques, dans le cadre de la majorité présidentielle, cadre politique concerté qui nous a permis, au cours du mandat qui s'achève, d'affirmer notre condition idéologique dans les grands débats. Votre responsabilité à vous, nouveaux responsables du parti, c'est de convaincre et faire convaincre les hésitations et les indécis... Il faut se mettre déjà au travail, aucune maison ne doit vous échapper. Tout le monde doit être enrôlé », a exhorté la déléguée nationale à l'assemblée générale de Talangai, insistant sur le travail de conscientisation et de sensibilisation pour convaincre les potentiels électeurs.

Parfait Wilfried Douniama

CIRCULATION ROUTIÈRE

De longues files d'attente pour payer la patente

Pour le paiement de la patente de l'année 2020, des conducteurs de taxis, retardataires pour la plupart, doivent prendre leur mal en patience, pour passer de longues heures d'attente qui pèsent sur leurs recettes journalières.

Autour du stade Saint-Denis, le long de l'avenue qui mène à la pointe hollandaise, plusieurs taxis y sont stationnés pour payer la patente de l'année passée (2020). Pour des raisons liées à la Covid-19, dont le confinement, en effet, le recouvrement de certaines taxes a été suspendu, pendant quelques mois. Donc le paiement a été décalé et prolongé jusqu'au 15 janvier 2021, date limite. « Ceux qui paient avec retard ou encore qui viennent payer pour avoir été arrêtés, lors des contrôles de la police routière ont des pénalités qui s'ajoutent », ont expliqué conducteurs interrogés sur les lieux.

Certains transporteurs en commun, qui n'ont pas payé à temps, expriment des regrets au regard des files d'attente, car le retard impacte négativement la recette. « Le temps passe. Il n'est pas possible de totaliser la recette. Si l'on se permet de aller travailler sans payer la patente, la police mettra la main sur nous. On est obligé d'attendre tout en sachant qu'on aura un manque à gagner », a indiqué Rodrigue Mouko, un des conducteurs en attente de paiement.

En rappel, à propos des transports en commun toutes les mesures annoncées par le gouvernement, dans le cadre de la lutte contre la pandémie de covid-19, restent en vigueur. Les passagers au nombre de dix (10) dans les bus «Hiace», à 2 passagers assis par rangées dans les bus «Coaster», à 30 passagers assis dans les petits bus de la STPU et 50 passagers dans les grands bus de la STPU ; enfin à 3 passagers, y compris le chauffeur pour les taxis. «La réalité est que les bus de la STPU ne respectent pas le nombre de passagers exigé par le gouvernement, dans le cadre de la pandémie», regrettent les chauffeurs de taxis.

Rominique Makaya

TRANSPORTS TERRESTRES

La bancarisation de la carte grise sera possible dès février

La réforme du secteur des transports terrestres au Congo est ravivée avec l'informatisation des démarches administratives et l'introduction du paiement bancaire de la carte grise. Celle-ci vise à la fois à simplifier la procédure et à renflouer les caisses de l'État.

Le nouveau directeur général des transports terrestres, Sadate Girest Bokenga Manzekele, a convoqué d'urgence les directeurs départementaux à Brazzaville, le 18 janvier, pour les informer des mesures liées à la délivrance de la carte grise censées intervenir avant la fin de ce trimestre.

Cette rencontre élargie est aussi l'occasion pour ce commis de l'État de prendre contact avec ses collaborateurs déconcentrés, puis de s'imprégner de la réalité de chaque localité. La carte grise c'est comme l'acte de naissance du véhicule. Or, depuis plusieurs années, des tracasseries administratives re-

tardent la délivrance de cette carte. Les directeurs départementaux délivrent les cartes grises provisoires d'une validité de trois mois, en attendant la procédure d'obtention de la carte grise définitive.

Dans les formalités de délivrance de ce sésame, il y a plusieurs acteurs qui interviennent, dont la société Codami en charge de la production des cartes grises et permis de conduire, les agents du trésor et les agents du transport pour le volet administratif. « En principe, une vérification doit être faite pour savoir le montant perçu et cela permettrait à notre service de suivre les ver-

sements au niveau du trésor public. Il se passe que ces régisseurs déclarent des fonds à leur gré sans aucun contrôle », s'est indigné Sadate Girest Bokenga Manzekele.

Il a par ailleurs indiqué que la bancarisation des cartes grises va se faire progressivement en fonction du contexte lié à chaque. Les départements les plus visés par ces mesures sont le Kouilou, Pointe-Noire, Brazzaville, le Pool, la Sangha.

Outre le dossier de la carte grise, le nouveau directeur général des transports terrestres devra également aborder les réformes concernant la délivrance du permis de conduire ; la mise en place du comité de régulation de la circulation routière en République du Congo ; le renforcement de la procédure de délivrance des agréments de transports ; l'actualisation des textes réglementaires ; la mise en service des feux de signalisation et l'épineux programme de création d'un grand centre de formation en conduite des véhicules poids lourds.

Fiacre Kombo

« En principe, une vérification doit être faite pour savoir le montant perçu et cela permettrait à notre service de suivre les versements au niveau du trésor public. Il se passe que ces régisseurs déclarent des fonds à leur gré sans aucun contrôle »,

PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Le Congo prévoit d'inscrire le massif forestier d'Odzala-Kokoua sur la liste

Le ministère de l'Economie forestière en partenariat avec l'Union européenne, organise du 18 au 19 janvier à Brazzaville, l'atelier de validation relatif au dossier d'inscription du massif forestier d'Odzala-Kokoua, sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

D'une superficie de 1354 600 hectares, situé à cheval entre les départements de la Cuvette-Ouest et de la Sangha, le parc d'Odzala-kokoua est une vaste étendue de forêt primaire, et l'une des dernières poches d'écosystèmes intacts, capables de supporter des populations viables de grands mammifères.

« L'intégration des commentaires du centre du patrimoine mondial sur ce draft, soumis pour une évaluation à mi-parcours, a permis d'avoir un dossier qui devrait faire l'objet d'une validation. Cette étape précède le dépôt officiel du dossier qui se fera au plus tard le 29 janvier, au siège de l'Unesco, à Paris », a indiqué le directeur de cabinet par intérim au ministère de l'Economie forestière, Joël Louméto.

« Il s'agit d'un enjeu important, puisque le Congo voudrait avoir un deuxième site bénéficiant de ce statut, après le parc



Une vue des participants à l'atelier

national Nouabalé-Ndoki inscrite depuis 2012 », a-t-il poursuivi avant de souligner que ces inscriptions traduisent l'attachement du Congo aux valeurs culturelles et naturelles, ainsi que son engagement à la conservation de la biodiversité.

Pour le chef de coopération à la délégation de l'Union européenne (UE) en République du Congo, Karl

Rawert, cet atelier s'inscrit dans le cadre du projet intitulé « initiative pour le patrimoine mondial forestier d'Afrique centrale ». Financée par l'UE à hauteur de plus de trois milliards de FCFA, ce projet mis en œuvre par l'Unesco vise à améliorer la gestion durable de la diversité écologique du bassin du Congo.

Intervenant, le spécialiste

du programme science à l'Unesco, Richard Bouka, a relevé que l'inscription du massif forestier d'Odzala-Kokoua au patrimoine mondial est une démarche qui contribue à l'accélération de l'atteinte des objectifs de développement durable basée sur les mesures urgentes à prendre pour lutter contre les changements climatiques ainsi que la pré-

servation des écosystèmes terrestres. Outre le parc national Nouabalé-Ndoki, la République du Congo compte depuis 2008, trois autres sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco à savoir : l'ancien port d'embarquement des esclaves de Loango, le domaine royal de Mbé et le Parc national de Conkouati-Douli.

Rappelons que la convention de 1972 adoptée par les Etats membres de l'Unesco confère à ceux-ci la mission de s'engager résolument dans la préservation du patrimoine culturel situé sur leur territoire, en mettant en œuvre des politiques d'identification, de conservation, de mise en valeur et de transmission aux générations futures. Cette convention institue une liste du patrimoine mondial sur laquelle sont inscrits chaque année, des biens représentant la diversité des cultures et la biodiversité dans le monde.

Lopelle Mboussa Gassia

EMPLOYABILITÉ

Lancement d'un « fonds compétitif » destiné à la formation des jeunes congolais

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, a inauguré le 16 janvier à Brazzaville, le nouveau siège du Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE), marquant ainsi la mise en service du fonds compétitif destiné à la formation des jeunes congolais

Le nouveau cadre permettra l'amplification du PDCE co-financé par le Congo et la Banque mondiale, en le transformant progressivement en un programme national et pluriannuel de développement des compétences pour l'employabilité. A terme, le PDCE devrait couvrir tous les départements du pays et constituer l'un des piliers fondamentaux du développement du capital humain au Congo.

« Pour bien travailler, il faut être dans un cadre attractif. Je suis heureux de visiter ce nouveau local de PDCE qui correspond aux normes attendues dans le cadre de la gestion de projets. A terme, nous pourrions solliciter l'extension de ce projet à l'intérieur du pays », a déclaré Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes.

Il a fait savoir que ledit projet est un véritable miroir aussi bien du ministère que de la Banque mondiale. Il vise à mettre en place entre autres un dispositif national de certification des

parcours qualifiants, la collecte des candidatures de la troisième cohorte des jeunes vulnérables âgés de 16 à 39 ans ; le placement dans les deux villes Brazzaville et Pointe-Noire des jeunes sélectionnées à l'issue du traitement des données.

La délocalisation du siège se justifie, en effet, par l'amplification des activités du projet marqué par l'introduction d'un fonds compétitif et le recrutement d'un personnel additionnel. Ce fond vise à soutenir et financer directement les initiatives entrepreneuriales présentées par les jeunes formées dans le cadre du projet initial.

Selon Auxence Okombi, coordonnateur du PDCE, ce nouveau siège permettra au projet de monter à l'échelle. Avec le financement additionnel de la Banque mondiale, on va augmenter l'effectif de l'équipe du PDCE; car l'actuel espace convient à l'ambition qui est la leur. « Ce financement additionnel à quelque chose d'important qui est l'introduction



Le ministre visitant le local/DR

d'un fond compétitif destiné au financement des projets des jeunes que nous avons formés. Aussi, dans le cadre de la mise en œuvre du projet, avons-nous pensé à inscrire une nouvelle composante dans le projet », a-t-il déclaré.

Et de poursuivre : « Elle s'occupera de l'accompagnement,

de l'installations de financement des micro-projets des jeunes. Notre ambition est que le PDCE devienne à terme un programme national qui couvrira l'ensemble du pays. »

Il bénéficie depuis 2014 d'un financement additionnel de 15 millions de dollars soit près de

8 milliards deux cent cinquante mille francs CFA. Ce financement poursuivra l'atteinte de l'objectif entrepreneurial des jeunes vulnérables, tout en mettant l'accent sur les filles en vue d'améliorer leur insertion sur le marché du travail productif.

Gloria Imelda Lossele et Fiacre Kombo

SANTÉ PUBLIQUE

Les plateaux techniques de deux hôpitaux renforcés

La ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, a récemment réceptionné de la part de la Chine les équipements médicaux qui vont contribuer à l'amélioration de l'offre de soins dans les hôpitaux de l'Amitié Sino-Congolaise de Mfilou à Brazzaville et de Loandjili à Pointe-Noire.

Le don d'équipements médicaux réceptionnés est une dotation qui s'inscrit dans le cadre du mécanisme de la coopération entre les hôpitaux chinois et africains dont ceux du Congo, a expliqué le diplomate chinois au Congo, Ma Fulin. La valeur du don est chiffrée à 885,6 Yuan soit 74 millions de FCFA.

Pour sa part, la ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, a indiqué le don est arrivé à point nommé, dans un contexte de crise sanitaire liée à la covid-19, pour renforcer les plateaux techniques des hôpitaux de Loandjili et de Mfilou. « Ce don permettra d'améliorer l'offre de soins aux malades », a-t-elle déclaré.

« Ce don permettra d'améliorer l'offre de soins aux malades »



La ministre en charge de la Santé réceptionnant un kit d'équipements médicaux Adiac

Mission médicale

La réception du don d'équipements médicaux a été jumelée à l'accueil de la 27ème mission médicale chinoise qui va travailler à l'hôpital de Mfilou. L'équipe est composée de trente trois membres : chirurgiens, pédiatres, gynécologues, radiologues, anesthésistes, urologues, techniciens, dermatologues, urgentistes, toutes spécialités confondues.

L'ambassadeur Ma Fulin a indiqué que la Chine et le Congo vont continuer à travailler main dans la main encore que les deux pays, selon lui, ont accompli de nombreuses actions communes importantes dans le cadre de la coopération internationale face à la pandémie de covid-19. La ministre Jacqueline Lydia Mikolo a salué l'assistance multiforme de la Chine en cette période de crise sanitaire.

Rominique Makaya

SANTÉ PUBLIQUE

Des malformations faciales traitées gratuitement au CHU-B

La série d'opérations lancée par l'Association humanitaire socio-sanitaire dénommée « SOS Congo » a débuté le 15 janvier et prendra fin le 23 du même mois au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B).

« L'initiative concerne les patients qui ont des problèmes de défiguration crano-faciale, des malformations comme le bec de lièvre, les tumeurs et cicatrices dysesthésiques », a expliqué le coordonnateur de l'association « SOS Congo », Brel Mabika. Selon lui, les porteurs des malformations sont parfois victime de rejet social. Une fois traitées, ces personnes pourront retrouver leur dignité, leur santé.

L'association « SOS Congo » qui œuvre dans le secteur humanitaire et socio-sanitaire est constituée des anciens étudiants de la Faculté des sciences de la santé. L'opération lancée vise également à

« L'initiative concerne les patients qui ont des problèmes de défiguration crano-faciale, des malformations comme le bec de lièvre, les tumeurs et cicatrices dysesthésiques »

renforcer le système hospitalo-universitaire et contribuer à l'enrichissement du rôle social du CHU-B tout en assurant la formation continue spécifique des professionnels de santé.

L'initiative intitulée la semaine tropicale contre la défiguration va sans nul doute apporter un soulagement aux patients qui ne vont pas déboursier de l'argent pour se faire soigner.

R.M.



Le corps médical au chevet d'un malade

EDUCATION CIVIQUE

La création du volontariat d'engagement communautaire envisagée en 2021

Les délégués des organisations de jeunesse ont été encouragés, à la faveur de la commémoration de la troisième édition de la Journée nationale du civisme, à l'élévation de la conscience citoyenne et à adhérer au volontariat d'engagement communautaire.

Organisée en différé par le ministre de la Jeunesse et de l'Education Civique, la journée nationale du civisme a été également l'occasion d'inciter les organisations juvéniles à bannir toutes les formes de déviance. « Le développement harmonieux passe inéluctablement par une élévation de la conscience citoyenne face aux défis actuels liés à la dépravation des mœurs, la perte de valeurs, le repli identitaire et autres. L'élévation de la conscience ci-

toyenne est une vertu, la voie prépondérante devant nous permettre d'offrir à notre pays de belles perspectives. Notre pays ne saurait être un foyer de déviance pour nos jeunes. », a indiqué Mathieu Mouloungui, directeur de cabinet du ministre en charge de l'éducation civique.

Dans cette optique, le ministre de la Jeunesse et de l'Education civique entrevoit d'initier, cette année, le volontariat d'engagement communautaire au niveau des établissements scolaires

et universitaires du Congo. Le thème retenu en 2021 est : « l'engagement citoyen face aux défis du développement ».

Les organisations juvéniles seront encouragées par des actions bénévoles qui impliquent de donner du temps personnel à des projets dans des ONG ou des groupes religieux. Ils seront motivés par des valeurs et des idéaux de paix, de concorde nationale, de cohésion, de patriotisme, de vivre ensemble afin de participer aux efforts de l'Etat.

Selon certaines statistiques du ministre de la Jeunesse et de l'Education Civique, 80% de jeunes volontaires au Congo travaillent, pour leur propre compte, dans les structures d'accueils. De même 70% de jeunes femmes volontaires oeuvrent également sur le terrain, toujours dans les structures d'accueil.

Fortuné Ibara

« Le développement harmonieux passe inéluctablement par une élévation de la conscience citoyenne face aux défis actuels liés à la dépravation des mœurs, la perte de valeurs, le repli identitaire et autres. L'élévation de la conscience citoyenne est une vertu, la voie prépondérante devant nous permettre d'offrir à notre pays de belles perspectives. Notre pays ne saurait être un foyer de déviance pour nos jeunes. »,



COMMUNIQUE



Le Président du bureau exécutif national de l'Association des anciens enfants de troupe du Congo porte à la connaissance de tous les AET que la cérémonie d'hommage à l'AET **Ardévie Médarin ISSAKA**, matricule 3753, promotion Paul KOUMA, tombé au champ d'honneur le mardi 05 janvier 2021, aura lieu le mercredi 20 janvier à la stèle des AET, à partir de 9 H 00 (heure de rigueur d'arrivée), dans le respect des mesures barrières contre le Covid-19.

Tenue exigée : costume noir, avec chemise blanche et cravate noire, assortis des gadgets AET (casquette et bavette).

Fait à Brazzaville, le 18 janvier 2021

Le Vice-Président

AET Armel NZOULANI NKOUMBOU

TRIBUNE LIBRE

Les réseaux sociaux, une menace ?

L'arrivée de l'internet a considérablement influencé le quotidien du monde moderne. De fait, on peut dire que la mondialisation est désormais une vraie réalité. Les réseaux sociaux et leurs applications tels whatsapp, Facebook, tweeter, etc., ont davantage globalisé le monde en rapprochant de plus en plus des humains.

Il y a quelques années, personne n'imaginait que ces nouveaux canaux de communication viendraient nous envahir au point de bouleverser notre existence au quotidien. On observe de nos jours que la moindre personne ne se sent quitte aujourd'hui, à moins d'avoir un smartphone et nulle ne s'en passe, avec des usages multiples et des fortunes diverses. Les jeunes, indubitablement, les plus nombreux et les plus actifs, mais aussi les adultes, les femmes et hommes y sont accrochés comme les abeilles au miel.

L'ambition essentielle et louable des investisseurs dans le domaine était de fédérer des petits groupes à travers le monde pour en constituer des mouvements qui s'échangent des informations et se donnent des nouvelles, quel que soit le lieu où ils se trouvent. Ils avaient basé leurs inventions sur le principe selon lequel, l'homme, un être social, ne peut donc se passer de sa relation avec les autres.

D'ailleurs, le concept « réseau social » n'est pas inconnu de l'humanité. Il existe depuis la nuit des temps. Les grands investisseurs dans ce secteur, principalement des jeunes américains, n'ont fait qu'élargir l'horizon d'information et de communication. Ce qui permet aux entités de voir plus loin, tout en enrichissant leurs rapports avec autrui.

Au-delà de l'ambition essentielle, la plupart des internautes se sont emparés de ces nouveaux outils et les ont détournés de leur rôle initial, les transformant en véhicule d'informations parfois polluantes. Un nouveau « journalisme » a vu le jour, pratiqué dans un désordre inouï, donc sans règle ni responsabilité. Par la même occasion et progressivement, les réseaux sociaux sont devenus un vaste terrain où l'on traite de toutes les choses possibles.

Des outils d'insultes, de diffamation diverse, de délation, de luxure, etc. Ils sont, de plus en plus, utilisés par certains pour nuire à leurs semblables. Ceux qui procèdent ainsi, vont de la diffamation au porno, de vengeance en diffusant, en ligne des images à caractère attentatoire. Souvent des images montées de toutes pièces se répandent comme une trainée de poudre et de façon incontrôlée en dépit des règles de conduite ou de modération mis en place par les plateformes pour supprimer des contenus nocifs. Leur réaction n'est toujours pas rapide.

Terrain de prédilection des politiques, les réseaux sociaux sont également devenus des outils de manipulation de l'opinion publique. Cela s'est vu aux USA avec le scandale cambridge analytica, scandale qui a fait éliminer Hillary Clinton de la course à la maison blanche. De même, les images bouleversantes de l'attaque du capitol ont été, de l'avis des américains et du monde, le fait des publications enflammées sur des réseaux sociaux, notamment twitter.

Conscient que son application devenait un vrai terrain de manœuvre politique, entraînant des conséquences dramatiques, twitter a dû se résoudre à supprimer certains comptes des troublemakers. Annonçant par la même occasion sa volonté de bannir toute publicité politique de sa plateforme. Au final, les réseaux sociaux, à leur usage actuel, apparaissent comme la langue d'« Esope : la meilleure et la pire des choses ».

A l'évidence, les fondateurs des plateformes des réseaux sociaux n'avaient pas prévu cela.

Valentin OKO

TIC

Face au tollé sur le partage de données, WhatsApp repousse les changements

WhatsApp a annoncé vendredi repousser de trois mois le changement de ses conditions d'utilisation après les craintes exprimées par de nombreux utilisateurs de voir le service de messagerie mobile partager des données confidentielles avec sa maison mère, Facebook.

«Nous retardons désormais la date à laquelle les utilisateurs devront relire et accepter les conditions», a indiqué l'entreprise dans un article de blog. Les modifications, qui devaient entrer en vigueur le 8 février, ne seront plus effectives qu'à partir du 15 mai.

WhatsApp a assuré que la mise à jour ne «renforcerait pas notre capacité à partager des données avec Facebook», mais était avant tout destinée à aider des entreprises à mieux communiquer avec leurs clients via la plateforme.

«Nous savons qu'il y a eu de la confusion et de la désinformation à propos de cette mise à jour, et nous voulons aider tout le monde à comprendre nos principes et les faits», a défendu l'entreprise.

Les conversations WhatsApp continueront d'être chiffrées de bout en bout et ni Facebook ni WhatsApp n'auront la possibilité de voir ces messages privés, assure la compagnie.

L'annonce de la mise à jour la semaine dernière avait semé la panique et provoqué la colère de nombreux utilisateurs, qui s'alarmaient de l'abandon des valeurs fondatrices de WhatsApp. L'application a notamment bâti sa réputation sur la protection des données.

La plateforme avait tenté de calmer l'incendie à coups d'annonces rassurantes et de campagnes publicitaires, mais des services concurrents, comme Signal et Telegram, ont pu profiter de la confusion et vu leurs téléchargements s'envoler sur l'Apple Store et Google Play dans plusieurs pays.

De son côté, l'Autorité de la concurrence en Turquie a annoncé lundi l'ouverture d'une enquête contre WhatsApp et Facebook, réclamant la suspension de la mise à jour.

AFP

OUGANDA

Un nouveau mandat présidentiel pour Yoweri Museveni

Le président ougandais a été réélu le 16, janvier, avec 58,64% des voix, a annoncé la commission électorale, sur fond d'accusations de fraude de son principal adversaire Bobi Wine.

Principal rival du dirigeant autoritaire, Bobi Wine a obtenu 34,83% des voix, selon la commission électorale. La participation a été de 57,22% pour ce scrutin sous haute surveillance, durant lequel les autorités ont suspendu l'accès à Internet et aux réseaux sociaux, après une campagne particulièrement violente.

En effet, avant même la proclamation officielle des résultats, l'opposant Bobi Wine avait dénoncé des fraudes massives, telles que des bourrages d'urnes, des bulletins préremplis, des électeurs n'ayant reçu des bulletins que pour les législatives ou des agressions contre les observateurs de son parti, parfois chassés des bureaux de vote.

« Nous avons certainement remporté l'élection et nous l'avons largement remportée », a affirmé à la presse, le candidat malheureux, ancienne star de Ragga, 38 ans et aux origines modestes, très populaire au sein de la jeunesse urbaine ougandaise.

Parallèlement, les résultats partiels des législatives, organisées le même jour que la présidentielle, montraient que la Plateforme de l'unité nationale (NUP), formation de Bobi Wine, était en passe



de devenir le principal parti de l'opposition au Parlement. La NUP remporte, notamment, huit des neuf circonscriptions de la capitale Kampala.

Le département d'État américain s'est dit « profondément troublé » par des informations faisant état de violences et d'irrégularités.

« Le peuple ougandais a participé à des élections nationales multipartites, le 14 janvier, malgré un environnement d'intimidation et de peur. Nous sommes profondément troublés

par les nombreuses informations crédibles faisant état de violence des forces de l'ordre pendant la période pré-électorale et d'irrégularités pendant le scrutin », a écrit la porte-parole Morgan Ortagus dans un communiqué.

Un jour avant la publication des résultats, il a dénoncé les premiers résultats partiels de la présidentielle : « Ce qui est annoncé est une mascarade complète, nous les rejetons ».

Yvette Reine Nzaba

La science a tenu ses promesses, l'OMC tiendra-t-elle ses promesses ? Proposition de dérogation aux ADPIC de l'Inde, de l'Afrique du Sud et d'autres membres

Une proposition de l'Inde, l'Afrique du Sud et de huit autres pays demandant à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) d'exempter les pays membres de l'OMC de certains brevets et d'autres Droits de Propriété Intellectuelle (PI) en vertu de l'accord sur les Aspects des Droits de Propriété Intellectuelle (DPI) liés au Commerce, connu sous le nom d'ADPIC, pour une période déterminée. Il vise à veiller à ce que les DPI ne restreignent pas l'extension rapide de la fabrication des vaccins et traitements COVID-19. Bien que quelques membres aient exprimé des inquiétudes à propos de la proposition, une grande partie des membres de l'OMC la soutiennent. Elle a également reçu le soutien de diverses Organisations Internationales, d'Agences Multilatérales et de la société civile mondiale.

Une situation sans précédent appelle des mesures peu orthodoxes. Nous l'avons vu dans l'efficacité des mesures de confinement strictes pendant une période déterminée, en tant qu'intervention politique, pour freiner la propagation de la pandémie. Le Fonds Monétaire International (FMI), dans l'édition d'octobre 2020 des Perspectives de l'économie mondiale, déclare : «... Toutefois, le risque de résultats de croissance bien pire que prévu reste important. Si le virus réapparaît, si les progrès en matière de traitements et de vaccins sont plus lents que prévu, ou si l'accès des pays à ces traitements et vaccins reste inégal, l'activité économique pourrait être plus faible que prévu, avec une distanciation sociale renouvelée et un verrouillage plus strict ». La situation semble plus sombre que prévu, nous avons déjà perdu 7 % de la production économique par rapport au scénario de base prévu en 2019. Cela se traduit par une perte de plus de 6 000 milliards de dollars du PIB mondial. Même une amélioration de 1 % du PIB mondial par rapport au scénario de base ajoutera plus de 800 milliards de dollars à la production mondiale, ce qui compensera certainement la perte d'un secteur de l'économie d'un ordre bien inférieur en raison de la dérogation.

Le simple fait de garantir un accès rapide et abordable aux vaccins et aux traitements ne fera que renforcer la confiance et relancer la demande dans l'économie. Avec l'émergence de vaccins efficaces, il semble y avoir un certain espoir à l'horizon. Mais comment les rendre accessibles et abordables pour la population mondiale ? La question fondamentale est de savoir s'il y aura suffisamment de vaccins Covid-19 pour tout le monde. Dans l'état actuel des choses, même les scénarios les plus optimistes aujourd'hui ne peuvent garantir l'accès aux vaccins et produits thérapeutiques Covid-19 à la majorité de la population, dans les pays riches comme dans les pays pauvres, d'ici la fin 2021. Tous les membres de l'OMC sont d'accord sur un point : il est urgent d'augmenter la capacité de production de vaccins et de produits thérapeutiques pour répondre aux besoins mondiaux massifs. La proposition de dérogation aux ADPIC vise à répondre à ce besoin en veillant à ce que les barrières à la Propriété Intellectuelle ne fassent pas obstacle à cette augmentation de la capacité de production.

Pourquoi les flexibilités existantes dans le cadre de l'accord sur les ADPIC ne sont pas suffisantes

Les flexibilités existantes dans le cadre de l'accord ADPIC ne sont pas adéquates car elles n'ont pas été conçues en tenant compte des pandémies. Les licences obligatoires sont délivrées pays par pays, au cas par cas et produit par produit, alors que chaque juridiction dotée d'un régime de propriété intellectuelle devrait délivrer des licences obligatoires distinctes, ce qui rendrait pratiquement la collaboration entre les pays extrêmement onéreux. Si nous encourageons le recours aux flexibilités de l'ADPIC, celles-ci sont longues et lourdes à mettre en œuvre. Par conséquent, seule leur utilisation ne peut garantir la mise à disposition en temps utile de vaccins et de traitements abordables. De même, nous n'avons pas constaté de progrès très encourageants en ce qui concerne le pool d'accès aux technologies Covid-19 de l'OMS ou l'initiative

C-TAP, qui encourage la contribution volontaire de la Propriété Intellectuelle, des technologies et des données pour soutenir le partage et l'extension de la fabrication de produits médicaux COVID-19 au niveau mondial. Les licences volontaires, même lorsqu'elles existent, sont entourées de secret. Leurs termes et conditions ne sont pas transparents. Leur portée est limitée à des quantités précises ou à un sous-ensemble limité de pays, ce qui encourage le nationalisme plutôt qu'une véritable collaboration internationale.

Pourquoi est-il nécessaire d'aller au-delà des initiatives de coopération mondiale existantes ?

Les initiatives de coopération mondiale telles que le mécanisme COVAX et l'Accélérateur ACT (ACT-A) sont inadaptées pour répondre aux besoins mondiaux massifs de 7,8 milliards de personnes. L'initiative ACT-A vise à acheter 2 milliards de doses de vaccins d'ici fin 2021 et à les distribuer équitablement dans le monde entier. Avec un régime à deux doses, cependant, cela ne couvrira qu'un milliard de personnes. Cela signifie que même si l'ACT-A est entièrement financée et couronnée de succès, ce qui n'est pas le cas actuellement, il n'y aurait pas assez de vaccins pour la majorité de la population mondiale.

Expérience passée

Au cours des premiers mois de la pandémie actuelle, nous avons vu que les rayons ont été vidés par ceux qui avaient accès à des masques, des équipements de protection personnelle, des désinfectants, des gants et d'autres articles essentiels de Covid-19, même sans en avoir besoin immédiatement. La même chose ne devrait pas arriver aux vaccins. Finalement, le monde a pu accélérer la fabrication des produits essentiels Covid-19, car aucune barrière de Propriété Intellectuelle ne l'empêchait. À l'heure actuelle, nous avons besoin de la même mise en commun des droits de Propriété Intellectuelle et du savoir-faire pour accroître la fabrication de

vaccins et de traitements, ce qui n'a malheureusement pas été le cas, d'où la nécessité de la dérogation.

C'est la pandémie - un événement extraordinaire, unique dans une vie - qui a mobilisé la collaboration de multiples parties prenantes. Ce sont les connaissances et les compétences des scientifiques, des chercheurs, des experts en santé publique et des universités qui ont permis les collaborations entre pays et les énormes financements publics qui ont facilité le développement de vaccins en un temps record - et pas seulement la Propriété Intellectuelle !

La démarche à suivre

La proposition de dérogation aux ADPIC est une réponse ciblée et proportionnée à l'urgence exceptionnelle de santé publique à laquelle le monde est confronté aujourd'hui. Une telle dérogation s'inscrit dans le cadre des dispositions de l'article IX de l'accord de Marrakech qui a institué l'OMC. Elle peut contribuer à garantir que des vies humaines ne soient pas perdues faute d'un accès rapide et abordable aux vaccins. L'adoption de cette dérogation rétablira également la crédibilité de l'OMC et montrera que le système commercial multilatéral reste pertinent et peut fonctionner en temps de crise. Le moment est venu pour les membres de l'OMC d'agir et d'adopter la dérogation pour sauver des vies et aider à remettre rapidement l'économie sur la voie de la relance.

Si la mise à disposition des vaccins a été un test pour la science, leur accessibilité et leur prix abordable sera un test pour l'humanité. L'histoire devrait se souvenir de nous pour la « notation AAA », c'est-à-dire pour la disponibilité, l'accessibilité et le caractère abordable des vaccins et des traitements Covid-19, et non pour une seule « notation A » pour la seule disponibilité. Nos générations futures ne méritent rien de moins.

Par Brajendra Navnit, Ambassadeur et Représentant Permanent de l'Inde auprès de l'OMC

FONDATION
GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE



Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

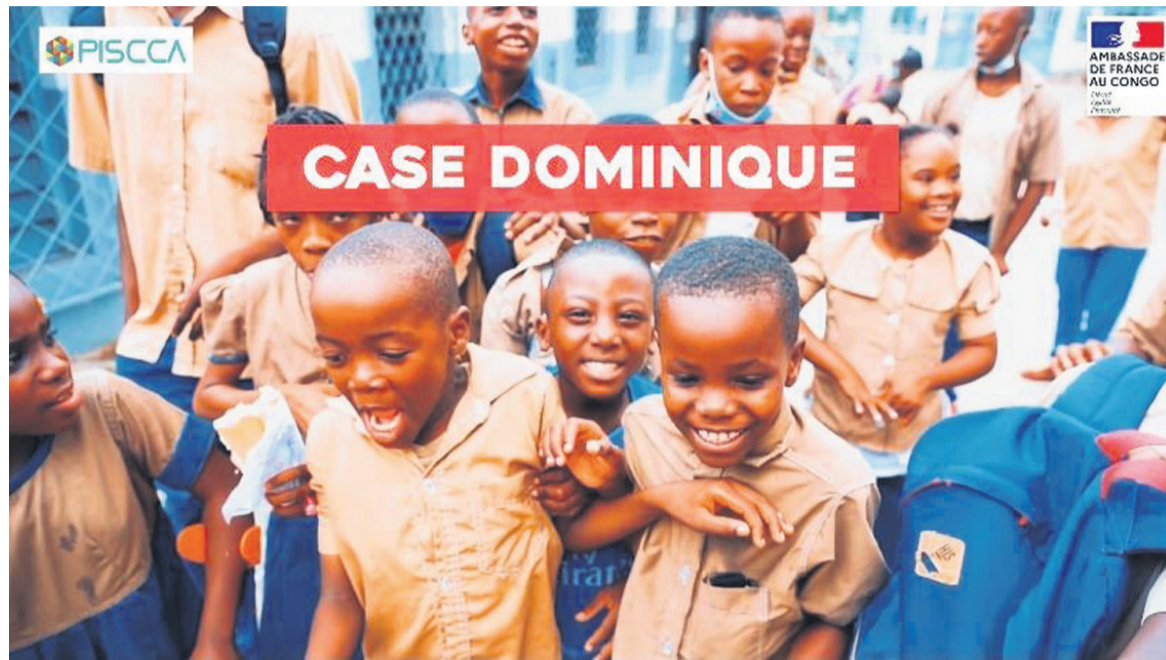
Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

CONGO/FRANCE

Plus de 250 millions FCFA pour soutenir les initiatives de la société civile

L'ambassade de France au Congo a mobilisé 270,2 millions FCFA pour soutenir et renforcer les initiatives de la société civile congolaise au cours de l'année 2020, à travers son Programme d'appui à l'amélioration durable des conditions de vie des populations vulnérables au Congo (Pisca), .



Une vue des enfants de la case Dominique

Dans un communiqué de presse publié récemment, l'ambassade française a annoncé le lancement d'une mini-série de quatorze épisodes, en vue de promouvoir et mettre en lumière les projets de l'organisation de la société civile congolaise, bénéficiaires d'un financement du fonds Pisca.

Selon le document, le premier épisode retrace les actions de la Case Dominique de Brazzaville qui accueille et propose une scolarité adaptée à une centaine d'enfants en situation d'handicap et de difficultés scolaires. Afin de soutenir leurs différentes activités, l'ambassade de France a expliqué que, 14,4 millions FCFA

ont été alloués à cette structure au titre du Pisca 2020.

Le but du projet à la Case Dominique de Brazzaville est de permettre aux enfants vivant avec des troubles autistiques ou des troubles envahissant du développement, de bénéficier d'une scolarité adaptée dans un cadre rassurant et inclusif.

Pour soutenir les activités éducatives de cette Case, un plan de formation a été organisé au sein de la structure pour renforcer les compétences du personnel. Cette formation a été réalisée en vidéo-conférence par des formateurs de Grenoble (France), spécialistes de la prise en charge et de l'accompa-

gnement d'enfants en situation d'handicap.

L'action de l'ambassade de France auprès de cette structure s'inscrit dans le cadre d'un partenariat à long terme au profit des jeunes générations congolaises. Les activités de la Case Dominique sont accompagnées et soutenues par le fonds Pisca depuis 2019, où des activités de prise en charge d'enfants vivant avec des troubles du comportement avaient été mis en œuvre avec l'aide de l'ambassade. Des opérations de sensibilisation et de plaidoyer auprès des familles avaient également été organisées.

Yvette Reine Nzaba

SECRÉTARIAT DE L'ONU

António Guterres postule pour un second mandat à la tête de l'organisation

Le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), Antonio Guterres, a annoncé qu'il briguera un nouveau mandat de cinq ans qui débutera en janvier 2022.

Chaque secrétaire général des Nations unies a le droit d'exercer un second mandat, à condition de bénéficier d'un soutien suffisant des Etats membres, dont les Etats-unis, la Chine, la Russie, la France, le Royaume-uni. Ainsi, Antonio Guterres a été désigné à ce poste en 2016, dans le respect du processus de sélection réformé comprenant une session de dialogue public informel à l'assemblée générale, qui impliquaient des représentants de la société civile. Chacun des 13 candidats a présenté son programme, ses ambitions pour l'organisation et a répondu aux questions.

Lors d'un entretien, le Premier ministre britannique Boris Johnson l'a « chaleureusement félicité » pour sa décision, en saluant « le succès de son premier mandat », selon un communiqué de Downing Street. « En réponse au président de l'As-

semblée générale qui s'était prononcé le vendredi dernier des intentions du secrétaire général concernant un second mandat, António Guterres lui a exprimé sa disponibilité pour un second mandat en tant que Secrétaire général des Nations unies, si telle était la volonté des Etats membres », a déclaré le porte-parole du chef des Nations unies, Stéphane Dujarric.

Selon lui, le chef de l'ONU avait informé le Conseil de sécurité et les chefs des groupes régionaux de sa décision, et qu'il était trop tôt pour évaluer la réaction des Etats membres et même de spéculer sur d'autres candidats potentiels.

Quant à lui, le porte-parole du président de l'Assemblée générale des Nations unies, Brenden Varma, a confirmé, que les présidents de l'Assemblée et du Conseil de sécu-

rité devaient discuter du processus de sélection du secrétaire général « au cours des prochaines heures ». La prochaine étape pour lancer officiellement le processus se résumera à une lettre conjointe des deux présidents envoyées aux Etats membres. Dans le cadre du nouveau processus de sélection « inclusif et transparent » lancé en 2016, « c'est la première fois que nous voyons un candidat en place » se présenter pour une réélection, et que plus de détails seraient fournis au cours des prochains jours, a expliqué Brenden Varma.

Le mandat d'Antonio Guterres, 71 ans, s'achèvera le 31 décembre 2021. S'il était reconduit par les Etats membres, l'ancien Premier ministre portugais remplira à la tête de l'ONU, comme secrétaire général, jusqu'au 31 décembre 2026.

Noël Ndong

CHINE-AFRIQUE

Renforcer en urgence la coopération dans la lutte contre la Covid-19

Alors que la seconde vague de la pandémie de Covid-19 fait rage dans le monde entier, le conseiller d'Etat chinois et ministre des Affaires étrangères de Chine, Wang Yi, a plaidé pour un renforcement en urgence de la coopération sino-africaine afin de vaincre la maladie.

Wang Yi qui a récemment effectué une tournée dans cinq pays africains (Nigeria, République démocratique du Congo, Botswana, Tanzanie et Seychelles), a indiqué que la pandémie constituait un défi urgent pour la communauté internationale, mais aussi pour la Chine et l'Afrique.

En effet, depuis le début de la maladie, les pays africains ont apporté un ferme soutien à la Chine, ce dont l'Etat chinois se souviendra toujours, a expliqué son chef de la diplomatie qui a lancé une grande opération d'aide humanitaire pour aider les 53 pays du continent et l'Union africaine (UA).

Lors de sa récente tournée en Afrique, Wang Yi a fait remarquer que les deux parties (Chinie-Afrique) avaient eu des échanges en profondeur sur les suites du sommet extraordinaire sino-africain sur la solidarité contre la Covid-19. De leur côté, a-t-il précisé, les pays africains ont applaudi la Chine d'avoir pris la tête de la bataille contre le coronavirus et la relance économique.

Le ministre chinois a, par ailleurs, fait savoir que son pays continuerait de livrer des fournitures antiépidémiques essentielles dont ont besoin les pays africains. Il s'agit d'envoi des équipes médicales dans les pays qui expriment le besoin, d'établir des mécanismes de coopération avec les hôpitaux locaux, d'encourager le partage d'expériences contre le virus et de travailler avec les membres du G20 en matière de suspension de la dette africaine.

« La Chine respectera son engagement à ce que les vaccins soient disponibles en tant que bien public mondial et se tient prête à coopérer avec les pays africains pour rendre les vaccins contre la Covid-19 accessibles et à bon coût », a déclaré Wang Yi. Ajoutant « qu'avec les dirigeants et les ministres des Affaires étrangères des pays africains où il s'est rendu, ils sont convenus qu'il était nécessaire de coordonner la prévention et le contrôle de la Covid-19, de reprendre le travail et la production de manière scientifique, mais aussi de travailler dur pour restaurer les échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique ».

Guy-Gervais Kitina avec Xinhua

NÉCROLOGIE



Les familles Zodialo et Péna ont le profond regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès de Mme Stéphanie Verdiane Ibouanga survenu le 15 janvier 2021 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à Moukondo derrière l'école primaire de la Soprog. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL

FC Nathaly's retrouve la Ligue 1

Relégué en Ligue 2 en 2017 après une saison en championnat d'élite, le football club Nathaly's vient d'assurer, pour la deuxième fois, sa montée en Ligue 1. Il participera au championnat national d'élite cette saison aux côtés des trois autres clubs maintenus, à savoir: V Club Mokanda, Nico-Nicoyé et l'As Cheminots

La montée du FC Nathaly's en Ligue 1 reconforte le nouveau président de la Ligue nationale de football de Pointe-Noire et Kouilou, Gaétan Victor Oborabassi et son équipe dirigeante qui ont pris l'engagement, lors de leur élection à la tête de la Ligue, d'œuvrer aux côtés des équipes pour relever le niveau du football dans le département afin d'augmenter le nombre d'équipes au championnat national ligue 1.

L'équipe de Rihan Hussein s'est qualifiée en Ligue 1 après sa victoire d'un but à zéro contre la jeunesse sportive de Poto-Poto en match comptant pour le play-off sur un terrain neutre à Ma-



dingou dans le département de la Bouenza. Après la réussite du FC Nathaly's, la lanterne rouge du championnat national, l'AS Cheminots de Pointe-Noire a assuré son maintien en Ligue 1 en s'imposant en match de barrage face à cette même équipe de Poto-Poto. Les Ponténégrins ont imposé une défaite de 3 buts à 1 à Brazzaville avant de confirmer leur victoire le 13 janvier sur tapis vert.

Notons qu'en 2016, la Ligue de Pointe-Noire a vu descendre quatre de ses sept équipes en Ligue 2. Cette saison, elle passe de trois à quatre équipes en Ligue d'élite.

Charlem Léa Itoua

SEMINAIRES DE FORMATION PREMIER TRIMESTRE 202

Le cabinet ECIFORM organise des séminaires de formation à partir du 25 janvier jusqu'au 02 Avril 2021 à Brazzaville et Pointe Noire au profit des entreprises et administrations dans les domaines suivants :

- Secrétariat et assistantat de direction / archivage et classement / Fiscalité / finances / comptabilité ...
- métiers de la banque / Passation des marchés / gestion de projet / suivi-évaluation / GAR/ Contrôle de gestion...
- Informatique et bureautique / bases de données / Gestion des Ressources Humaines / Management - Gestion commerciale / Marketing/ Gestion de stocks et des approvisionnements / Finances publiques/Audit...

Veillez Nous contacter pour plus d'infos / Tél : 00242 06 621 49 60 - Email : contact@eciform-services.net

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 16e journée, 2e division

Bochum bat Nuremberg (3-1). Remplaçant, Sylvester Ganvoula est entré à la 87e, alors que le score était acquis. Bochum reprend provisoirement la première place devant Hambourg qui reçoit Osnabrück a lundi soir.

Allemagne, 22e journée, 4e division, groupe Ouest

Sportfreunde Lotte l'emporte sur le terrain du SC Bonner (1-0). Avec Exaucé Andzouana titulaire. Malgré ce premier succès de la saison à l'extérieur, le SFL reste reléguable (19e sur 21).

Angleterre, 24e journée, 2e division

Nottingham Forest bat Millwall 3-1. Auteur d'une bonne parade en première période, Brice Samba est au sol, après une bouscule sur un corner sur la réduction du score adverse. Averti à la 93e. Han-Noah Massengo est entré à la 70e lors de la victoire de Bristol City face à Preston North End (2-0).

Bristol est 9e avec 36 points, Nottingham est 19e avec 25 points.

Angleterre, 24e journée, 3e division

Le match entre Northampton Town (Christopher Missilou) et Oxford a été reporté en raison des fortes intempéries.

Angleterre, 24e journée, 4e division

Oldham prend un point à Walsall (0-1). Remplaçant, Dylan Bahamboula est entré à la 46e, alors que son équipe était menée au score.

Le déplacement de Carlisle United (Offrande Zanzala) à Mansfield est reporté en raison de cas de Covid dans l'effectif de Carlisle.

Ligue 2, 20e journée

Bevic Moussiti Oko continue sur sa lancée en marquant le but de la victoire d'AJaccio face à Caen (1-0). A la 6e, il a profité d'un mauvais alignement de la défense normande pour ouvrir le score et inscrire son 5e but de la saison.

Le natif de Brazzaville perd ensuite deux duels face à Riou aux 15e et 31e, puis se mue en passeur pour Nouri aux 44e et 57e.

Remplacé à la 84e, l'international congolais a marqué 3 buts et donné 1 passe décisive lors des trois derniers matches, permettant aux Insulaires de prendre 7 points sur 9.

Du côté de Caen, Prince Oniangué, titulaire en défense centrale, a été remplacé à la 37e après avoir reçu un dégagement de son gardien en pleine tête.

De retour dans l'équipe, Alexandre Beka Beka, titularisé devant la défense, a été victime d'une béquille dès la 6e minute.

L'ACA remonte à la 11e place avec 25 points, à trois longueurs des Normands, décevants neuvièmes.

Le Havre prend un point à Amiens (0-0). Fernand Mayembo et Nolan Mbemba étaient titulaires. Le milieu de terrain a été remplacé à la 72e. Alan Dzabana n'était pas retenu.

Le Havre est 13e avec 24 points. L'Estac, tombeur de Sochaux (2-0), prend deux points d'avance en tête du classement. Aligné au poste d'extrême gauche, Dylan Saint-Louis écrase trop sa frappe à la 39e. Un duel perdu à la 70e, puis remplacé à la 90e.

Eden Massouema n'était pas dans le groupe troyen.

Randi Goteni faisait son retour dans le onze de départ de Dunkerque, balayé à Clermont 0-5. En panne d'inspiration, les promus n'ont pris qu'un point lors des six dernières journées et reculent à la 15e place, avec deux petits points d'avance sur la zone rouge.

Sans Christ-Vianney Goteni, non convoqué, Grenoble est défait à Toulouse (0-2) et recule à la 5e place avec 35 points.

Le match entre Chambly et Niort a été reporté en raison des importantes chutes de neige qui se sont abattues sur Beauvais et la Picardie. Repos forcé pour Bryan Passi et ses co-équipiers. Les Chamois sont 12e avec 25 points.

Troisième titularisation consécutive pour Morgan Poaty lors



Première apparition de la saison pour Gabriel Charpentier sous le maillot de la Reggina (DR)

du match nul concédé par Guingamp face à Nancy (0-0). Dans les rangs lorrains, Warren Bondo est entré en jeu à la 72e, tandis que Mons Bassouamina était absent du groupe.

Les Bretons sont 14e avec 21 points, tandis que Nancy est 16e avec 19 points.

Ecosse, 24e journée, 1re division Kilmarnock s'incline à Hibernian (0-2). Avec Clevid Dikamona titulaire. Killie, le surnom du club, est 7e avec 24 points.

Italie, 18e journée, 2e division Gabriel Charpentier a connu sa première titularisation lors de la défaite de la Reggina face à Lecce (0-1). Longtemps éloigné des terrains, l'ancien Nantais avait fait son retour dans le groupe calabrais face à Ascoli la semaine dernière, mais était resté sur le banc.

Malgré un recrutement tape à

l'œil l'été dernier (Faty, Menez), la Reggina n'a remporté que 17 points en 18 matches.

Belgique, 20e journée, 1re division Antwerp l'emporte à La Gantoise (1-0). Sans Guy Mbenza, non convoqué dans le groupe. Le Royal est 3e avec 34 points.

Espagne, 10e journée, 3e division groupe 4/B

La réserve du FC Séville l'emporte 3-2 à Murcia. Avec Baron Kibamba titulaire en défense centrale. Avec ce succès contre le leader, les Sévillans remontent à la 7e place avec 12 points.

Espagne, 12e journée, 4e division, groupe 13/A

Sans Amour Loussoukou, absent, le CF Aguilas atomise Plus Ultra (10-0). Aguilas est 3e avec 18 points.

France, 20e journée, 1re division Warren Tchimbembé est resté sur le banc lors de la victoire de

Metz à Lyon (1-0).

Italie, 12e journée, 4e division, groupe H

Mady Abonkelet était remplaçant au coup d'envoi du match perdu par Gravina à Molfetta (0-1).

Pays-Bas, 20e journée, 2e division David Sambissa est resté sur le banc lors du match nul de Cambuur à Nimègue (0-0). Cambuur est premier à égalité de points avec le second, le FC Omniworld.

Roumanie, 17e journée, 1re division

Gaz Metan Medias prend un point à Arges (1-1). Titulaire, Yves Pambou a été remplacé à la pause, alors que son équipe était menée. Gaz Metan Medias est 8e avec 20 points.

Suisse, 10e journée, 1re division Kevin Monzialis n'était pas dans le groupe de Lugano, auteur du nul 1-1 à Sion.

Camille Delourme

CHAN 202

Les Diables rouges défaits dans le derby du fleuve

Opposés aux Léopards de Florent Ibengué, les Diables rouges de Barthémély Ngatsono se sont inclinés sur le score d'un but à zéro à l'issue d'une rencontre dominée par les vainqueurs des éditions 2009 et 2016.

Chico Ushindi, l'ailier droit du TP Mazembe, a marqué l'unique but du match à la 47e.

Pour la petite histoire, il s'agit du premier but inscrit dans le stade

de Japoma.

Dans l'autre match du groupe, la Libye et le Niger se sont neutralisés (0-0).

Lors de la deuxième journée de ce groupe B, les Diables rouges devront impérativement se reprendre face au Mena du Niger, tandis que la RDC voudra confirmer face aux Chevalliers de la Méditerranée.

C.D.

Chico Ushindi, l'ailier droit du TP Mazembe, a inscrit l'unique but du derby du fleuve (cafonline)



PLACE DE L'ÉCHANGEUR DE LIMETE

Érection d'une sépulture pour Patrice-Emery Lumumba

La décision annoncée par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, rentre dans le cadre des hommages à ce héros national, l'un des pères de l'indépendance du pays et premier Premier ministre congolais.

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a décidé d'ériger une sépulture où seront ensevelies les reliques du tout premier Premier ministre de la RDC, Patrice-Emery Lumumba. La décision a été annoncée à l'occasion de la commémoration du soixantième anniversaire de la mort du héros national.

Selon des sources proches de la Présidence de la République, ce caveau sera placé au pied de l'échangeur de Limete, qui redeviendra le Mémorial Patrice-Emery Lumumba, tel que voulu par son concepteur en 1967, soit une année après avoir proclamé Lumumba, héros national.

Exposition des documents inédits sur Lumumba

Après avoir déposé la couronne de fleurs devant le monument Lumumba érigé en plein boulevard qui porte son nom, en présence de plusieurs personnalités et une foule en liesse, le chef de l'Etat, accompagné des enfants Lumumba, (François, Roland et Juliana), de son directeur de cabinet adjoint, Guylain Nyem-



Dépôt de la couronne de fleurs devant le monument de Lumumba par Félix Tshisekedi

bo, et des membres du comité d'organisation du rapatriement des reliques du héros national, a fait le tour du propriétaire de ce mythique endroit. Il y a notamment apprécié l'exposition des documents inédits sur Lumumba organisée dans la galerie souterraine de cette tour de l'Echangeur. Félix-Antoine

Tshisekedi a aussi approuvé l'endroit lui proposé pour l'érection du sépulcre, prévue avant le 30 juin de cette année. L'endroit choisi, note-t-on, est l'intersection des quatre piliers de cette tour, au rez-de-chaussée. Pour réaliser ce projet, une étude détaillée de l'aménagement du site devra être présen-

tée au chef de l'Etat dans les semaines qui suivent.

Les enfants Lumumba ont, à leur tour, apprécié cette décision de l'érection de la sépulture de leur défunt géniteur et ont dit remercier le chef de l'Etat, pour la volonté politique manifestée dans la réhabilitation de la mémoire de leur père et héros national.

Dans la matinée, rappelle-t-on, le président de la République avait participé à la messe d'actions de grâces en mémoire de Lumumba organisée en la cathédrale Notre Dame du Congo, dans la commune de Lingwala. Présidée par l'évêque auxiliaire de Kinshasa, Mgr Edouard Kisonga, cette célébration eucharistique a également connu la participation de plusieurs personnalités politiques et des membres de la famille biologique de Lumumba. Dans son homélie, le prélat a rappelé le nationalisme et le patriotisme qui ont caractérisé ce personnage. « Faire mémoire de Lumumba, c'est rappeler à tous les acteurs politiques du pays l'amour de la patrie et la lutte contre les anti-valeurs », a prêché Mgr Kisonga.

Assassiné le 17 janvier 1961, le corps du héros national n'a jamais été retrouvé. Après plusieurs tractations, le chef de l'Etat a obtenu de la Belgique, le rapatriement des reliques du premier héros national dont une de ses dents afin de lui dédier une sépulture digne de son personnage.

Lucien Dianzenza

RDC

Bintou Keita, nouvelle émissaire de l'ONU

La Guinéenne Bintou Keita est la prochaine représentante spéciale et cheffe de la Mission des Nations unies pour la stabilisation en RD Congo (Monusco).

L'annonce a été faite par le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres. Il a nommé Bintou Keita comme représentante spéciale et cheffe de la Monusco. Cette dernière va succéder à l'Algérienne Leila Zerrougui, en février, après trois années de mission.

Bintou Keita prendra ainsi la tête de la plus importante opération de paix dans le monde avec un budget de plus d'un milliard de dollars et un effectif de 15000 Casques bleus. Elle est la seconde la femme et la première d'un pays d'Afrique subsaharienne, à diriger la Monusco, mise en place en 2010.

La nouvelle cheffe de la Monusco, Âgée de 62 ans, dispose d'une trentaine d'années d'expérience aux Nations Unies, dans les domaines de la paix, de la sécurité, du développement, de l'humanitaire et des droits de l'homme. Ces deux dernières années, elle a travaillé comme sous-secrétaire générale de l'ONU pour l'Afrique. Auparavant (2015-2017), Bintou Keita a été représentante spéciale adjointe pour l'Opération hybride (Union africaine - Nations unies au Darfour). De 2007 à 2010, elle a été également représen-

tante exécutive adjointe du secrétaire général pour le Bureau intégré des Nations unies au Burundi.

Le mandat de la Monusco préoccupe

Dans une résolution adoptée en décembre dernier (14 voix pour et une abstention « Russie »), le Conseil de sécurité a prolongé jusqu'au 20 décembre 2021, le mandat de la Monusco. Le pays compte plus de 5 millions de déplacés internes. Une situation préoccupante pour les populations des provinces où les groupes armés sévissent toujours. Chantal Faïda, activiste dans le Nord Kivu, regrette que la présence de la mission de l'ONU ne réduise pas l'insécurité à l'est de la République démocratique du Congo (RDC).

« La sécurité est une mission régaliennne de l'Etat, mais aujourd'hui l'Etat a recours à la logistique et à l'équipement de la Monusco et pense que pour ces questions de sécurité, nous aurons toujours avec nous la communauté internationale. Mais à un moment, nous devons être en mesure d'agir en tant que nation », a-t-elle déclaré. Une partie de

la société civile renvoie la balle dans le camp de la Monusco. L'ONU constate une évolution positive de la situation sur le terrain.

Sur cette base, la résolution demande une réduction du niveau de déploiement militaire et la zone d'opérations de la Monusco dans les régions où la menace posée par des groupes armés n'est plus significative. D'ici à 2022, certains Congolais espèrent que la Mission de l'ONU n'existera plus dans le Kasai, au centre et au Tanganyika, dans le sud-est. Et que sa présence sera renforcée dans le Nord et le Sud Kivu, ainsi que dans l'Ituri. Pour John Sengo, ancien fonctionnaire des Nations unies en RDC, la Monusco est sous pression et cette prolongation de mandat apporte quelques nouveautés. Certains évoquent des questions de performance des contingents. Le désengagement de la Mission demeure dans tous les cas, une option sur la table des Nations unies. Le texte de la résolution souligne la nécessité de transférer progressivement les tâches de la Monusco au gouvernement de la RDC. Le calendrier de Bintou Keita, dans ce pays, n'a pas encore été précisé.

Noël Ndong

DESTITUTION DU GOUVERNEMENT ILUNKAMBA

La pétition aurait déjà atteint plus de deux cents signatures

Malgré le retrait des députés d'Ensemble pour la République de Moïse Katumbi et le refus de signer ce document qui vise à lancer une motion pour déchoir le gouvernement en place, cette action serait dans le bon chemin et aurait déjà plus de signatures que recommandées par la loi.

Alors qu'elle n'avait besoin que de cent vingt-cinq signatures des députés nationaux, la pétition pour la destitution du premier ministre Ilunkamba et de son gouvernement aurait déjà dépassé les deux cent trente signatures. Ces chiffres ont été annoncés par le député national d'Ensemble pour la République, Muhindo Nzangi, sur les ondes de Top Congo FM.

A l'en croire, ceci va permettre de lancer une motion de censure contre le Premier ministre afin de faire tomber tout le gouvernement et de donner ainsi libre cours à la formation d'un autre gouvernement qui sera piloté par un premier ministre issu de la majorité dont l'identification est en cours à l'Assemblée nationale aux bons soins du sénateur Bahati Lukwebo. « Nous croyons que notre soutien sera seulement au niveau du Parlement mais ça ne vaut pas la peine de signer. La pétition a déjà atteint plus de 230 signatures de députés. Je crois qu'à ce stade-là, elle est déjà recevable. Elle n'avait que besoin de 125 signatures », a-t-il révélé, indiquant ainsi le retrait de son regroupement de l'Union sacrée, parce que son cahier de charges aurait été refusé.

Des sources indiquent que les députés nationaux d'Ensemble pour la République n'ont pas été d'accord notamment qu'un député Front commun pour le Congo (FCC) qui a adhéré à l'Union sacrée, soit le ticket gagnant du président Tshisekedi à la Primature et à l'Assemblée nationale. Mais, pour ce député, lui et ses collègues députés d'Ensemble pour la République, soutiennent la motion de censure pour déchoir le gouvernement Ilunkamba. Mais, a-t-il précisé, ils ne vont pas signer la pétition « à partir du moment où ils ne soutiennent plus le processus de l'Union sacrée ». Muhindo Nzangi a, par ailleurs, rassuré qu'ils soutiendront toutes initiatives de l'Union sacrée en faveur du peuple et combattront, au contraire, toutes actions menées par cette nouvelle coalition, qui seront à l'encontre de ces intérêts du peuple.

Lucien Dianzenza

BRUTALITÉS POLICIÈRES À BUKAVU

OLPA interpelle le chef de la police nationale congolaise

L'ONG de promotion et de défense de la liberté d'information déplore des actes commis par des éléments de la police contre des journalistes dans le chef-lieu de la province du Sud-Kivu et dit attendre la repression de leurs auteurs dans le cadre de la loi.

Dans une correspondance adressée au commissaire général de la Police nationale congolaise (PNC) avec ampliation au vice-premier ministre, ministre de l'Intérieur, de la sécurité et des affaires coutumières, l'ONG de promotion et de défense de la liberté d'information, Observatoire de la liberté de presse en Afrique (OLPA) interpelle le numéro 1 de la police nationale sur les brutalités policières subies par plusieurs journalistes à Bukavu, chef-lieu de la province du Sud-Kivu, le 12 janvier 2021. Ces faits décriés par OLPA se sont passés lors du rassemblement organisé par un groupe d'étudiants des Instituts supérieurs et Universités de cette ville exigeant la reprise des enseignements suspendus le 16 décembre 2020 par le gouvernement.

L'organisation dit, par ailleurs, attendre du chef de PNC, de diligenter une enquête afin d'identifier les auteurs de ces actes, et les déférer devant les juridictions compétentes. « OLPA proteste vigoureusement contre la brutalité policière vécue par les journalistes travaillant dans la ville de Bukavu, chef-

lieu de la province du Sud-Kivu, le 12 janvier 2021. C'était lors du rassemblement organisé par un groupe d'étudiants des instituts supérieurs et universités de la ville de Bukavu exigeant la reprise des enseignements suspendus le 16 décembre 2020 par le gouvernement pour freiner la propagation de la deuxième vague de Coronavirus ».

Des atteintes graves à la liberté de la presse

L'OLPA rappelle, en effet, au chef de la PNC que les mauvais traitements subis par des journalistes en plein exercice de leur métier ainsi que la suppression des images du reportage sont des comportements répréhensibles prohibés par la loi. Ces actes, indique cette organisation, constituent des atteintes graves à la liberté de la presse garantie par la loi congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits humains dûment ratifiés par la République démocratique du Congo. Il est, en effet, rappelé qu'Emmanuel



Dewar, Jérémie Matabaro et Prince Chikala respectivement journalistes et cameraman à Canal Futur, à Radio Ngoma ya Mataifa et à Focus Congo, stations privées de télévision et de radio émettant à Bukavu, ont été molestés, le 12 janvier 2021 par des éléments de la PNC/Bukavu, à la place de l'indépendance dans la commune d'Ibanda. Il en avait aussi été le cas pour Bertin Bulonza et Claude Musengero, respectivement journalistes à Laprunellerdc.info et à Kivuavenir.com, médias en ligne basés à Bukavu. « Les éléments de PNC/Bukavu ont dispersé violemment les journalistes alors qu'ils effectuaient leur reportage sur le rassemblement précité. Plusieurs d'entre eux s'en sont sortis avec des lésions corporelles après des tirs du gaz lacrymogène. Bertin Bulonza a été interpellé par les agents de la PNC qui l'ont contraint à supprimer les images du reportage », a expliqué l'OLPA dans ce communiqué signé par son secrétaire exécutif, Kabongo Mbuyi.

Lucien Dianzenza

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE




UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Magazines



Cartes de visite



Livres

Calendriers

Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

B4, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

MÉTAL

L'industrie automobile boostera la demande de l'argent dans le monde

Le dernier rapport de Silver Institute publié le 12 janvier 2021 révèle une hausse de 73 % de la consommation du métal blanc d'ici à 2025, soit plus de 88 millions d'onces.

En RDC, la province du Lualaba s'attendait déjà à fournir davantage de cobalt à l'industrie automobile pour la fabrication des batteries des véhicules électriques. Quand on parle traditionnellement des perspectives minières du pays, le regard de plus d'un expert rd-congolais est orienté naturellement vers le cobalt. En effet, avec ses immenses gisements, le Lualaba, une nouvelle province issue du démembrement de l'ex-Katanga, représentait de fait un pion majeur dans l'évolution de l'économie mondiale. 60 % de cobalt du monde proviennent du sous-sol du Lualaba. Ce précieux métal entre, notamment, dans la fabrication des batteries des véhicules électriques. Toutefois, au regard des dernières avancées technologiques et du boom dans le secteur des véhicules électriques et de l'industrie automobile dans son ensemble, un autre minéral devrait enregistrer une nette augmentation de sa consommation au cours des prochaines années.

73 % de hausse de la demande d'argent

Ce chiffre de Silver Institute confirme une nette augmentation de la demande de métal blanc au cours des prochaines années. Il est attendu une hausse de 73 % par rapport à la demande de l'année dernière estimée à 51 millions d'onces. L'on parle désormais d'environ 88 millions d'onces. Pourtant, il ne s'agit pas d'un fait inédit. En effet, l'argent est largement utilisé dans l'industrie automobile en raison de son statut d'excellent conducteur électrique, explique l'organisation. On l'utilise pour les systèmes de navigation, la conduite assistée, etc. Par conséquent, le métal blanc sera d'un précieux apport dans les efforts de développement de différentes fonctions liées à l'automatisation. Pour rappel, l'argent est utilisé tant dans les véhicules électriques (consommation estimée entre 25 et 50 grammes) que traditionnels (consommation estimée entre 15 et 28 grammes) et hybrides (consommation estimée entre 18 et 34 grammes).

Il est vrai que l'Afrique n'est pas l'une des premières régions productrices d'argent dans le monde. Le leadership du Maghreb est indiscutable dans ce secteur. C'est le Maroc, leader de la production d'argent en Afrique, qui peut espérer grignoter une part de ce marché juteux. Des appels se multiplient pour l'ouverture de nouvelles mines dans la région car il s'agit d'arriver à répondre à ce besoin croissant d'argent. Dans notre pays, la RDC, l'argent est exploité de manière partielle dans l'ex-Katanga, le Kivu, le Maniema et l'ancienne province Orientale.

Laurent Essolomwa



ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo
et de sa région en **UN CLIC !**

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter
et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité



**ABONNEZ-VOUS
GRATUITEMENT**



SCANNEZ
LE QR CODE

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Enter votre adresse email

VALIDER

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

DISPARITION

Hommage de Guy Noël Sam'Ovhey à François Itouta

Adieu François Itoua, adieu Maître ! Le destin est imparable comme la tortue d'Eschyle de la mythologie ancienne. Le mois de janvier aura pris de signification à mes yeux vis-à-vis de cet illustre disparu.

Le 14 janvier 2021, j'apprends la tragique nouvelle de la mort du doyen ; c'est un choc indescriptible. A la mi-janvier 1964 que Ya François, alors rédacteur en chef de Radio-Congo, me découvre et m'attire difficilement à la radio, grâce à ma voix et mon éloquence, selon lui. Je suis encore lycéen en Terminale Mathématiques élémentaires (Terminale C actuelle).

Il me prend sous sa protection personnelle et m'initie aux techniques du journalisme radiophonique avec quatre règles d'or : la discipline, la rigueur, la précision et le professionnalisme ; tout y est dit, compris l'observation des textes juridiques et la déontologie professionnelle.

Ensemble Ya François et moi, nous concevons la légendaire émission « Le courrier du pèlerin » ; lui l'indicatif, moi les idées (mars 1964). En juin de

la même année sur autorisation du directeur de la Radio-Congo, mon maître m'introduit au journal parlé à l'issue de six mois pleins de circuits fermés en studio et autres exercices d'écriture et d'improvisation sous sa direction. Dans le service des actualités, je retrouve des anciens qui m'accueillent avec bienveillance : Marie-Josée Mathey, André Bernad, Auguste Mpassi Muba...

En janvier 1965 mon mentor me recommande à Levy Charles Ngoma Mby de la jeune Télé Congo : d'abord pour démarrer le bulletin météo nouvellement créé ; puis progressivement pour accéder au journal

télévisé et enfin au reportage sportif (mon dada de jeunesse). Dès lors je navigue sur orbite ; indifféremment de Radio-Congo (plus tard Voix de la Révolution congolaise) à Télé Congo, professionnellement épanoui. Même après des stages et des études supérieures de formation professionnelles à l'étranger, je bénéficie toujours des généreux conseils de Ya François. Le 9 janvier 2009, à l'occasion des Oscars de la presse congolaise dédiés à mes 45 ans de carrière journalistique, mon ancien maître est présent pour me congratuler avec brio en une allocution dont lui seul détenait le secret. Bref, je lui dois presque

tout en tant que journaliste : le professionnalisme, l'humilité et la passion d'un métier anoblissant, quoi que l'on dise ! Ma gratitude envers lui est illimitée.

François Itoua a excellé dans plusieurs domaines : chef scout dans sa première jeunesse (peu de gens le savent ou s'en souviennent), journaliste à la plume alerte et à la voix d'or, administrateur des médias, brillant et sobre orateur parlementaire.

Il a occupé plusieurs fonctions, entre autres rédacteur en chef et directeur de Radio-Congo, secrétaire général de l'Union des Radios et télévisions nationales africaines (URTNA : Dakar), sénateur.

Pour la petite histoire, François Itoua, jeune journaliste de Radio-Congo, vole au secours des reporters de la Radiodiffusion télévision française, ancêtre de RFI, qui ont raté les discours

à l'indépendance du Moyen-Congo. Il leur procure les enregistrements d'André Malraux, représentant la France dans cette cascade des indépendances africaines et de l'abbé Fulbert Youlou.

C'est de nouveau lui, et encore lui, qui enregistre la démission du président de la République, à la suite de la révolution congolaise des Trois glorieuses, menée par les syndicalistes et la jeune armée congolaise.

Dans la douleur, j'adresse mes condoléances les plus attristées à sa famille, aux professionnels de la communication et toutes les personnes qui ont connu et aimé François Itoua. Vas mon mentor et cher doyen, vas ton chemin outre-tombe ! Que le Père du haut des Cieux t'accueille en sa demeure pour un repos éternel bien mérité parmi nous. Adieu Maître !

La Rédaction

Le 27 novembre 1962, premier jour officiel des émissions de Télé-Congo, François Itoua présente le premier journal télévisé de la première télévision d'Afrique noire francophone en compagnie de deux journalistes français de l'Office de coopération radiophonique française, Jacques Conia et Guy Bernedé.

DISTINCTION

Une congolaise remporte le Prix de la meilleure thèse de doctorat sur l'Afrique

Docteure-enseignante en histoire politique contemporaine à l'Université Marien-Ngouabi, Antomella Kornégie Atipo a été sacrée Prix de la meilleure thèse de doctorat sur l'Afrique, au titre de l'année 2020, pour son travail sur « Les relations politiques entre les deux Congo de 1960 à 2003, à travers La Semaine africaine, Dipanda et Etumba ».

Décerné par la Revue des Etudes africaines (ASR), le prix reçu par Antomella Kornégie Atipo récompense chaque année un doctorant, basé en Afrique, ayant défendu avec succès sa thèse de doctorat portant sur les aspects des études africaines dans un établissement africain d'enseignement supérieur au cours de l'année précédente. Pour Benjamin N. Lawrence, rédacteur en chef de l'ASR, le comité du concours a été très impressionné par la qualité de recherche et la rédaction de son travail. De ce fait, « les informations relatives à la lauréate et à son travail sont mentionnées dans le numéro de décembre 2020 de la revue », a-t-il déclaré.

Thèse de 384 pages rédigée sous la direction du professeur Joachim Emmanuel Goma-Thethet et soutenue en octobre 2019, le travail d'Antomella Kornégie Atipo basé sur les relations politiques entre les deux Congo de 1960 à 2003, à travers trois journaux brazzavillois (La Semaine africaine, Dipanda, et Etumba) ne fait pas le bilan des quarante ans de relations bilatérales entre les deux pays. Cependant, il apporte des réponses à plusieurs questions, telles que : pourquoi ces relations sont-elles fluctuantes et faites de moments de parfaite entente, mais aussi de périodes de désaccord allant jusqu'à de graves tensions diplomatiques ? Comment les deux pays ont-ils surmonté par moments leurs divergences ? Quelles voies ont-ils utilisées pour assurer et garantir la paix, la sécurité et le développement à leurs peuples respec-



tifs ?... « De ma thèse de doctorat, il ressort le fait que les relations entre les deux Congo sont des relations en dent de scie, à l'image d'un fleuve qui tantôt peut être calme, tantôt mouvementé », a expliqué la lauréate.

Au regard de la densité de son contenu, cette thèse est non seulement une contribution à l'histoire des relations internationales de l'Afrique centrale, mais surtout un outil pour les hommes politiques, diplomates et chercheurs qui voudront comprendre l'histoire politique entre les deux pays, en particulier, et sur l'Afrique, en général. Aussi, grâce aux efforts et au travail d'Antomella Kornégie Atipo, cette thèse fait honneur à l'Université Marien-Ngouabi, grâce au prix international qu'il a remporté.

Dans le cadre de cette distinction,

Antomella Kornégie Atipo, lauréate du Prix/Adiac la lauréate sera honorée lors de la réunion annuelle de l'African studies association (Association des études africaines). Par ailleurs, elle publiera un travail, en relation avec sa thèse, pour promouvoir des recherches sur l'Afrique. « Tout est permis et tout est possible. J'exhorte les jeunes filles congolaises à embrasser davantage la carrière d'histoire politique contemporaine, car nous ne sommes pas nombreuses dans ce domaine », a-t-elle dit.

Lauréate de l'Institut sur la gouvernance 2019 du Conseil africain pour le développement de la recherche dans les sciences sociales en Afrique, Antomella Kornégie Atipo avait obtenu la mention très honorable avec des félicitations du jury, à l'issue de sa soutenance.

Merveille Atipo

BOXE PIEDS-POINGTS

Géry Blaise Bollé confirmé au poste de président de la fédération

Président de l'association congolaise de boxe pieds poids, depuis plusieurs années, Gerry Blaise Bollé et les autres membres du bureau exécutif de la toute nouvelle fédération congolaise de boxe pieds-poings ont été élus, le 16 janvier, au terme de l'assemblée générale élective de cette structure sportive.



En présence du représentant du ministre des Sports et de l'Education physique, ainsi que du Comité national olympique et sportif congolais, la nouvelle équipe dirigeante de la Fédération Congolaise de boxe pieds-poings a reçu, la bénédiction des dix-huit représentants des clubs de Brazzaville, Pointe-Noire, du Niari, de la Bouenza, du Niari, des Plateaux et de la Likouala.

Gerry Blaise Bollé a désormais la lourde mission de conduire aux destinées de cette organisation sportive qui vient de s'ajouter sur la liste des fédérations sportives que compte le Congo. Ce dernier s'est dit disposé à travailler avec le ministère de tutelle et d'autres partenaires.

« Je suis très reconnaissant à l'égard du ministère des Sports et tous les athlètes. L'assemblée générale a été conduite au bon port et nous devons maintenant collaborer avec toutes les instances de tutelle, afin d'atteindre nos objectifs », a-t-il indiqué.

La boxe pieds-poings, autrefois gérée par la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires, vient d'acquiescer son indépendance et continue à suivre son bonhomme de chemin. Cette discipline a débuté au Congo en 1991 avec le club Full boxing.

Rude Ngoma